



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Accroissement important des dépenses incompressibles

BUDGET 2020 : Première hausse de la taxation résidentielle depuis 2011

Saint-Hippolyte, le 12 décembre 2019 – Le conseil municipal de Saint-Hippolyte adoptait, le 10 décembre dernier lors d’une séance extraordinaire, son budget pour l’année financière 2020, ainsi que son plan triennal d’immobilisation 2020-2021-2022.

Présenté par le maire Bruno Laroche et la conseillère responsable des finances, Jennifer Ouellette, ce budget de 14 817 623 \$ est marqué par une hausse importante des dépenses incompressibles qui engendre une augmentation du taux de taxation résidentielle de 5,9 %. Il s’agit de la première hausse du compte de taxes depuis 2011. Le budget s’attaque également à la diminution de la dette nette, avec une baisse de 441 300 \$.

« Cet exercice budgétaire nous aura permis de réitérer notre volonté de prioriser la qualité des services offerts aux citoyens et la réalisation de projets structurants ayant un impact marquant sur notre milieu de vie. Parmi ceux-ci figure un plan de développement durable qui assurera une planification de la réduction de notre empreinte environnementale, un enjeu de taille que nous devons prioriser en 2020 a déclaré le maire, Bruno Laroche. Notre volonté de maintenir l’endettement à un niveau acceptable aura également eu une incidence importante sur les orientations de ce budget. Pour faire face à une hausse importante des dépenses, nous avons dû majorer le taux de la taxe foncière de 0,67 \$/100 \$ à 0,71 \$/100 \$, ce qui constitue une augmentation de 98 \$ pour une propriété de valeur moyenne. La progression du compte de taxes depuis 10 ans se résume donc à 0,81 % par année, un taux d’augmentation en deçà de celui de l’inflation. »

926 588 \$ en dépenses incompressibles

- À elles seules, les opérations de déneigement totalisent 353 324 \$ de dépenses supplémentaires, hausse imputable en partie aux conditions climatiques des dernières années;
- La quote-part à la MRC connaîtra également une augmentation significative de 23 % en 2020, soit 115 682 \$, attribuable principalement au transport adapté et au train de banlieue;
- Le Service de premiers répondants nécessite une bonification de ressources de l’ordre de 134 000 \$ afin de faire face aux exigences du réseau de la santé;
- La somme consacrée aux services de la Sûreté du Québec est en hausse de 96 000 \$ en 2020, soit 5,1 % d’augmentation;
- L’entreprise Tricentris, comme les autres centres de tri du Québec, a été confrontée à de nombreux défis qui l’ont conduit à réclamer aux municipalités une contribution exceptionnelle qui représentera une somme de 62 737 \$ pour Saint-Hippolyte en 2020;
- Nous avons également dû considérer l’indexation de la masse salariale, qui fait partie intégrante de la croissance des dépenses annuelles et se résume cette année à 165 045 \$.



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Remboursement au service de la dette

Une dette de 441 300 \$ sera remboursée, à même le surplus accumulé, assurant du même coup une économie de 90 000 \$ de remboursement au service de la dette pour les années à venir. Cette économie assure à la Municipalité de limiter le fardeau fiscal des contribuables dans une perspective d'équité intergénérationnelle.

Si l'enveloppe totale de la dette représente 15 945 000 \$ (au 31 décembre 2019), il faut savoir que 5,2 M\$ constituent une portion subventionnée n'ayant aucun impact sur le fardeau fiscal des contribuables et que 1,7 M\$ est affecté à la taxe de secteur (répartition locale). Ainsi, c'est en réalité 57 % de l'enveloppe totale de la dette, soit 9 millions \$, qui doivent être remboursés par l'ensemble des citoyens.

Prioriser le milieu de vie

Le programme triennal des immobilisations (PTI) prévoit des projets totalisant 1 879 250 \$ pour 2020 dont 1 150 000 \$ seront consacrés à la poursuite de la mise à niveau des infrastructures routières. Le réseau de drainage, l'achat d'équipements de même que le développement et l'entretien des parcs et sentiers figurent également dans les projets qui seront priorisés.

« Nous sommes conscients de l'importance de planifier consciencieusement nos investissements et d'en assurer un financement responsable. C'est la raison pour laquelle, en 2019, plus de 515 277 \$ en subventions ont été recueillis pour la réalisation de nos différents projets. Je veux également souligner les efforts déployés au sein de l'appareil municipal, qui auront permis de procéder à des coupures de l'ordre de 200 000 \$ dans les dépenses administratives compressibles. À l'aube de l'année 2020, nous pouvons affirmer que Saint-Hippolyte se porte mieux que jamais. Le secteur commercial est en pleine effervescence, nos infrastructures se modernisent, la protection de nos plans d'eau se consolide, nos routes continuent de s'améliorer, nos parcs et notre réseau de sentiers se développent et nos citoyens sont de plus en plus impliqués, signe incontestable d'une appartenance et d'une fierté accrue envers leur municipalité. » a conclu le maire.

Pour prendre connaissance de l'ensemble du budget 2020 et du discours du budget, **on peut visiter le** <http://www.saint-hippolyte.ca/vie-municipale/finances>. Le compte de taxes sera acheminé aux citoyens en janvier prochain.

-30-

Source :

Caroline Nielly, directrice des communications
450 563-2505, poste 2271